

VILLEBON AVEC VOUS

Les élus à votre rencontre, dans tous les quartiers

Comme cela avait été annoncé dans le précédent Vivre à Villebon, l'équipe municipale a organisé 12 rencontres en plein air avec les Villebonnais, dans 12 endroits différents de la commune.

L'objectif : créer un nouveau format de démocratie locale, en offrant l'opportunité aux habitants d'échanger directement avec le Maire et les élus municipaux sur tous les sujets qui les intéressent, sans ordre du jour préétabli, pendant deux heures.

Quelques jours avant chaque rencontre, les riverains concernés ont reçu dans leur boîte aux lettres un petit rappel précisant la date, l'heure et le lieu du rendez-vous.

Ainsi, entre le 30 août et le 19 octobre, tous les quartiers de la commune auront accueilli ces rencontres, de La Roche au quartier Suisse, du Village au quartier de l'Yvette, du hameau de Villiers aux Coteaux, en passant par le Centre-ville.

Chacun de ces moments, marqué par la simplicité et la convivialité, aura réuni en moyenne une quinzaine de personnes autour des élus. Ce format aura ainsi permis à tous les participants de s'exprimer, y compris les personnes qui n'auraient peut-être pas osé prendre la parole lors d'une réunion publique.

Outre les cas particuliers – qui ont été remontés par le Maire aux services municipaux en tant que de besoin – de nombreux sujets liés à la vie des quartiers ont été abordés : espaces verts, transports en commun, ruissellement des eaux pluviales, sécurité, voirie, etc.

Mais, la thématique la plus abordée a été le respect du Code de la route par les automobilistes et, dans une moindre mesure, les cyclistes.

En effet, nombreux ont été les témoignages d'excès de vitesse, de stationnements gênants, parfois même de non-respect d'un sens unique, sans oublier les réactions irrespectueuses des contrevenants lorsqu'on les alerte sur leurs écarts de conduite.

Sur ce sujet, la Municipalité agit depuis de nombreuses années. Les règles de stationnement ont été revues dans tous les quartiers, en concertation avec les riverains, afin de libérer au moins un trottoir pour les piétons. La vitesse a été, après consultation des habitants, limitée à 30 km/h sur la quasi-totalité de la commune. Des campagnes de sensibilisation contre le stationnement gênant et de promotion des mobilités douces sont régulièrement mises en œuvre, en particulier sous l'impulsion du Conseil Municipal des Jeunes, à l'instar de la matinée sans vélo du 22 septembre dernier. La Police municipale verbalise régulièrement le stationnement gênant et les excès de vitesse, etc.

Et, les rencontres de quartier ont permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration, à commencer par l'installation de rappels sur la limitation de la vitesse à 30 km/h en complément des panneaux d'entrée de ville, ainsi que le renforcement provisoire des contrôles de la Police municipale à certains endroits.

Mais, il faut rappeler que la responsabilité de la sécurité routière incombe avant tout à chaque conducteur. A vélo comme en voiture, il revient à chacun d'entre nous de conduire prudemment, de se garer correctement, de couper le moteur lorsqu'on est à l'arrêt, de respecter les limitations de vitesse et, en toutes circonstances, de garder un comportement respectueux, y compris lorsque l'on reçoit un reproche – parfois justifié – sur sa conduite.

Un autre sujet a fait l'objet de multiples interrogations de la part des habitants : la collecte des déchets végétaux. En effet, le SIOM (Syndicat intercommunal des ordures ménagères) remplace peu à peu les sachets en cartons par des bacs. Cette évolution répond à trois objectifs : réduire le gaspillage en remplaçant les sacs jetables par des bacs réutilisables, préserver la santé des agents (les bacs peuvent être déversés dans les camions par des bras mécaniques, à l'inverse des sacs qui doivent être portés à la main, causant des troubles musculosquelettiques) et maîtriser les coûts (le coût du papier a augmenté de 34 % en 2023). Cette mesure permettra ainsi au SIOM de conserver sur notre territoire l'un des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) les plus bas de France.

Les usagers peuvent d'ores et déjà choisir entre plusieurs tailles de bacs selon leurs besoins et, en cas de grandes quantités excédant la taille de leur bac, faire un dépôt à la déchetterie de Villejust, ou même à la nouvelle déchetterie-ressourcerie de Saclay qui vient d'ouvrir ses portes.

Durant les rencontres de quartier, plusieurs Villebonnais ont proposé qu'en complément de ces solutions, un service de collecte à la demande des gros volumes de déchets végétaux soit mis en place, à l'instar de ce qui existe pour les encombrants. Cette intéressante proposition a déjà été relayée par notre Maire au Président du Siom.

Ainsi, ces rencontres en plein air, qui seront renouvelées, auront été une opportunité supplémentaire pour les Villebonnais d'exprimer à l'équipe municipale leurs questions, leurs demandes mais aussi, pour nombre d'entre eux, leur satisfaction et leurs remerciements pour la qualité des services publics communaux.

Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Mohamed Dehbi, Dominique Rousseau, Dominique Fontenaille, Olivia Lucas, Olivier Lehoussel, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Sabrina Dbili, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, David Polizzi, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi, Théophile Alsac. www.villebonavecvous.net